

comité du pays messin pour un rassemblement antilibéral de gauche

Aux associations et organisations qui se sont battues en 2005 à Metz contre le projet de traité constitutionnel européen

Metz, le 8 novembre 2007

Chers amis, Chers camarades,

En 2005 nous avons collectivement défendu le « non » face au projet de traité constitutionnel européen. Aujourd'hui un traité dit « simplifié » est porté par tous les Etats européens. En France le président de la République a décidé de le faire ratifier non pas par l'ensemble des citoyens mais par le congrès. Ainsi la représentation nationale risque bientôt d'imposer à notre pays ce qu'il a rejeté sans appel il y a deux ans et demi.

C'est pourquoi les membres du comité du pays messin pour un rassemblement antilibéral de gauche demandent que le traité dit « simplifié » soit soumis à référendum. Pour plus d'efficacité, ils souhaitent que cette demande soit portée dans l'unité la plus large possible.

Si, comme nous, vous pensez qu'un sujet aussi sérieux et aussi lourd de conséquences pour l'avenir du pays et de ses citoyens, doit être tranché par tout le corps électoral, **nous vous proposons de nous rencontrer :**

**à la Maison des Associations du Sablon
6 rue de Castelnau à Metz
le jeudi 22 novembre à 18 heures**

La même invitation est adressée à toutes les organisations implantées à Metz qui se sont battues en 2005 lors du référendum sur le projet de traité constitutionnel européen.

L'objet de cette réunion est de définir ensemble les moyens à mettre en œuvre pour donner les meilleures chances à la voie référendaire pour l'adoption ou le rejet du traité simplifié.

Espérant vivement l'implication forte d'un maximum d'associations et organisations pour demander ce nouveau référendum, nous vous adressons nos sincères salutations.

Pour le comité du pays messin,

Robert LAGAL et Eric PEROCHON